

MAIRIE d'ARREAU

Conseil municipal du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 21 avril 2026.

PRESENTS:

Philippe CARRERE, Maire, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, Kate MARIE CROCKER, Joëlle GARCES, adjoints.

Béatrice BRABANT, Agnès LATAPIE, Christian GENIEZ, Anne-Laure JEAN BAPTISTE.

ABSENTS EXCUSES

Sylvie BIRABEN procuration à Marc CAUMONT

Jean-Baptiste GRANGE procuration à Christian GENIEZ

Éric DELCASSO procuration à Kate MARIE

Raphael BENOIT procuration à Philippe CARRERE

Jean-Laurent PEREZ

Céline FRECHOU

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Agnès LATAPIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **20 mars 2026**.

Le compte rendu du conseil municipal du **20 mars 2026** est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS – CCID

(28-2026)

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal de la note du 30 mars 2026 émanant de la Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Pyrénées, concernant le renouvellement de la commission communale des impôts directs, conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts.

La population de la commune d'Arreau étant inférieure à 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. La désignation doit se faire de manière équitable parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales (taxe foncière, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises).

Par la suite le Directeur régional/départemental des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi. Elle sera composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés valide la liste de proposition de personnes appelées à siéger à la CCID :

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| Anne-Laure JEAN BAPTISTE | Josiane LAZIES |
| Béatrice BRABANT | Nadège LORENZI |
| Joëlle GARCES | Sylvie PUERTOLAS |
| Marc CAUMONT | Jean-Paul ROUGET |
| Jean-Baptiste GRANGE | Claire LOSTE |
| Christian GENIEZ | Philippe AUVINET |
| Agnès LATAPIE | Pierre Alexandre CAZENEUVE |
| Stéphane AUZERAL | Anne-Laure DEDIEU |
| Jean-Laurent PEREZ | Nadine DESMARAIS |
| Christelle BAILLET | Anne DUNAN BUETAS |
| Jacques RUMEAU | Gisèle MONTANER |
| Raymond MUR | Nicolas AUBIBAN |

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau